ANunziata

DESCRIPTIF DE VENTE



Tampon Maître d'Ouvrage : **Signature Maître d'Ouvrage :** **Signature(s) Client(s) :**

SOMMAIRE

- **CHAPITRE 1 - GROS OEUVRE**
- **CHAPITRE 2 - ÉQUIPEMENT DES APPARTEMENTS**
- **CHAPITRE 3 - PARTES COMMUNES**

CHAPITRE 1 - GROS OEUVRE

FONDATIONS

Fondations du bâtiment par semelles de type filantes et/ou isolées, en béton armé.
Dimensionnement selon les études de structure et les résultats de l'étude de sol.

OSSATURE

Les éléments porteurs verticaux et horizontaux (poteaux, voiles, façades, pignons, refends intérieurs, chaînages, dalles pleines, escaliers, linteaux) seront en béton armé et en agglos creux de 20 cm.

DISTRIBUTION - SÉPARATION - ISOLATION

Les cloisons de distribution type prégymétal, épaisseur suivant locaux pour s'adapter aux normes avec laine de roche pour affaiblissement acoustique.
Doublage thermo-acoustique des murs de logements sur murs extérieurs, hall d'entrée et locaux communs, par panneaux composites, épaisseur, suivant calcul aux normes en vigueur.
Les chutes d'eau seront enrobées par un matelas de laine minérale de 5 cm d'épaisseur minimum.

TOIT TERRASSE - CHARPENTES COUVERTURE

Le toit terrasse sera étanché et isolé en panneaux isolants.

CHAPITRE 2 - ÉQUIPEMENT DES APPARTEMENTS

REVÊTEMENTS CARRELÉS

Carrelage de type grès cérame, format 60x60cm au choix dans la palette promoteur.
Salle de bain : faïence aux choix dans la palette promoteur sur la totalité des murs – hauteur 2.20.
Concernant les appartements avec WC séparé, la faïence sera en option.
Plinthes assorties sur la totalité des logements et parties communes.

MENUISERIES INTÉRIEURES

Blocs portes intérieures seront de type finis prêt à poser.
Blocs portes palières : huisseries métalliques portes âme pleine avec joints iso phonique, parement stratifié, serrure 3 ou 5 points.
Façades placards, portes coulissantes au choix de l'architecte. Aménagement intérieur non compris.

MENUISERIES EXTÉRIEURES FERMETURES

Les menuiseries extérieures seront en aluminium et/ou pvc équipées d'un double vitrage isolant suivant les calculs aux normes en vigueur. Les fenêtres et porte fenêtres seront occultées par des volets roulants (monoblocs) à commande électrique.

PLOMBERIE - SANITAIRES - VMC

Les appareils sanitaires seront de marque réputée. Les robinetteries seront de marque NF.
Un meuble vasque est prévu au choix du promoteur dimension 60/80.
Ensemble de douche 90x90 ou 120x80 ou 120x90 selon les plans et équipé d'une cabine ou paroi de douche.
WC suspendu avec réservoir de chasse d'eau encastré.
Autre : chaque logement comprendra 2 alimentations et 2 évacuations pour les appareils ménagers dans la cuisine.
La VMC sera spécifique aux logements.
La ventilation de logements sera assurée par une ventilation mécanique contrôlée dont la machinerie sera installée en toiture.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

La production d'eau chaude est prévue par un cumulus thermodynamique individuel.

ÉLECTRICITÉ COURANT FORTS ET FAIBLES

Les installations seront réalisées conformément aux normes et règlementation en vigueur.
Installation électrique niveau PROMOTELEC.
Tous les appareils d'éclairage équipés en lampes basse consommation. L'appareillage (interrupteurs, boutons poussoirs, prise de courant) seront du type encastré.
Antennes télévision collectives.

CHAUFFAGE

Les émetteurs seront de type pompe à chaleur individuelle, des ventilos convecteurs seront posés dans les séjours et les chambres, sauf sanitaires ou des radiateurs type « sèche serviettes » seront mis en place (suivant la norme en vigueur)

PEINTURE

Peinture acrylique lisse sur murs et plafond dans tous les logements – couleur blanc.
Peinture glycérophtalique satinée traitée antifongique pour les pièces humides.
Peinture des cages d'escalier – glycero mate.

CHAPITRE 3 - PARTES COMMUNES

SIGNALÉTIQUE

Réalisation du nom de la résidence.
Réalisation de l'intégralité de la signalétique pour les parkings y compris marquage au sol extérieur.
Numérotation des paliers d'étage.
Mise en place de panneaux d'affichage des plans de protection contre l'incendie et des consignes générales à respecter en cas d'incendie.
Nettoyage avant peinture, après peinture et avant livraison.

ASCENSEURS

Toutes les installations seront conformes aux normes en vigueur.

VRD - ESPACES VERTS

Réalisation de tous les réseaux enterrés et raccordements sur les réseaux communaux.
Remblaiement des ouvrages réalisés.
Réalisation des voiries en enrobé, cheminements piétons.
Réalisation des stationnements.
Réglage de la terre végétale et réalisation des espaces verts.

DIVERS

Eclairage des parties communes par minuteries permanentes.
Règlementation sécurité suivant texte du JO du 2 février 1993.
Eclairage extérieur en basse consommation.
Ensemble d'entrée en aluminium anti-vandalisme, système de code et appel par interphone incorporé.
Chaque box intérieur sera muni d'une porte de garage à fermeture manuelle.
Accès des parkings et garages intérieurs par une porte automatisée avec télécommande.
Plaques de BA 13 perforées type GYPTONE pour confort acoustique. Dans les zones sensibles au niveau acoustique, halls d'entrées.